

CEDR

*Commission des études doctorales et de la recherche*

Bourses de doctorat

L’Institut protestant de théologie entend promouvoir la recherche doctorale afin, d’une part d’accroître le nombre des ministres de l’Église protestante unie de France susceptibles d’assumer un ministère doctoral, et d’autre part de soutenir et contribuer au rayonnement de la pensée protestante.

À ce titre, il souhaite offrir la possibilité de mener une recherche doctorale aux étudiantes, étudiants et ministres titulaires d’un Master Recherche dont la qualité des travaux universitaires antérieurs a été remarquée et l’appétence pour la recherche confirmée. Selon la situation ou les besoins, l’aide pourra porter soit sur la période finale de la rédaction de la thèse, soit sur sa période initiale. Dans tous les cas, la thèse sera inscrite à l’IPT, à titre exclusif ou en co-tutelle.

Chaque année l’Institut octroie deux bourses de doctorat d’un montant mensuel de 1200 € (sur 12 mois). Leur attribution s’effectue sur dossier de candidature et pourra donner lieu à un entretien. Elle repose sur l’excellence du parcours universitaire et du projet de recherche doctoral, en particulier l’originalité du sujet, des sources et/ou de la méthode élaborée.

Le jury est composé de la Commission des études doctorales et de la recherche de l’Institut et de la Secrétaire générale de l’Église protestante unie de France, représentant également la Fondation pour les ministres.

Les lauréates et lauréats s’engagent à mener leurs travaux à soutenance. Une deuxième année de bourse est envisageable de manière exceptionnelle, conditionnée à l’avancée significative de la thèse, et soumise à un bilan d’étape établi par le comité de suivi de thèse.

L’obtention d’une bourse de doctorat est compatible avec la candidature au prix de thèse Suzanne et Michel Bouttier de l’Institut qui récompense les meilleurs travaux de recherche et soutient leur édition dans la collection « ThéologieS » chez Olivétan.

*Les demandes de renseignements, vivement encouragées, et les dossiers de candidature, sont à adresser à la Commission des études doctorales et de la recherche de l’Institut protestant de théologie, avant le 31 décembre 2023 pour la rentrée 2024-2025. Pour les ministres de l’EPUdF, contacter la Secrétaire générale.*